

Faly Ranaivoson  
Rue Liotard 56  
1202 Genève

**Rapport du vérificateur aux comptes 2025  
À l'Assemblée générale annuelle de  
L'APRED Institut Participatif pour le Progrès de la Paix**

Mesdames, Messieurs,


En ma qualité de vérificateur aux comptes, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels, comprenant le bilan et le compte de résultats, de l'APRED, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2025, tels que présentés, qui font ressortir une perte annuelle de CHF 1'135.45 et une fortune de CHF 479.25, et de bien vouloir en donner décharge au comité.

Genève, le 27 mars 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish extending to the right.